

Prestations | Leistungen



LUXMILL
Mutuelle

- Paiement d'une indemnité de décès de 750 €, à condition que la durée d'affiliation ait été supérieure ou égale à 20 ans. Si cette durée est inférieure à 20 ans, le montant de l'indemnité de décès est réduit de la moitié.
- Possibilité de s'affilier à la Caisse Médico-Complémentaire Mutualiste (CMCM).
- Chaque année, LUXMILL Mutuelle organise, à titre gratuit, une séance de vaccination contre la grippe saisonnière.
- Zahlung eines Sterbegeldes in Höhe von 750 €, sofern die Dauer der Mitgliedschaft mindestens 20 Jahre betrug. Bei einer Mitgliedschaft von weniger als 20 Jahre, wird das Sterbegeld um die Hälfte reduziert.
- Möglichkeit, der Caisse Médico-Complémentaire Mutualiste (CMCM) beizutreten.
- Kostenlose Grippeimpfung im Rahmen der von LUXMILL Mutuelle jährlich organisierten Impfkampagne.

LUXMILL Mutuelle

Gestion Membres

11, rue du Commerce | L-1351 Luxembourg

Tél. 49 94 24-920 | Fax 49 94 24-449 | mutuelle@luxmill.lu